

Fiche espèce N° 4

Avocette élégante

Recurvirostra avosetta

Code Natura 2000 : A 132

Statut et protection

Directive Oiseaux : Annexe IConvention de Berne : Annexe IIStatut européen : localiséListe rouge nationale : localiséListe rouge LR : localisé

Description de l'espèce

Limicole de taille moyenne qui se distingue par son long bec noir incurvé vers le haut, son plumage noir et blanc et ses pattes gris bleues. En vol le dessus des ailes présente de grandes bandes blanches et noires typiques. Le plumage des juvéniles est quasi identique à celui de l'adulte si ce n'est les motifs noirs qui sont plus flous et brunâtres chez les jeunes.



Répartition en Europe



Jaune = estivant; Vert = sédentaire; Bleu = hivernant

Distribution et tendance en France et en LR

L'espèce est sur la majorité des départements littoraux français. L'effectif français est d'environ 2500 couples nicheurs et de 15000 à 20000 hivernant (24% de la population d'Europe occidentale). En LR, les effectifs nicheurs sont de 500 à 600 couples sans tendance établie.

Ecologie

- Habitat : estuaires, baies abritées et lagunes côtières à faible profondeur d'eau.
- Alimentation : petits invertébrés capturés dans l'eau ou en surface de la vase.
- Reproduction : niche en colonie plus ou moins lâche. Le nid est une cuvette formée sur le sol. [mai-août]
- Migration : les populations septentrionales hivernent en France, tandis que les populations françaises, elles, doivent glisser légèrement au Sud en Espagne ou au Nord de l'Afrique. [août-mars]

Effectifs

(Effectifs min - max de 1999-2004/ effectif 2004)

	Bages - Sigean
Nicheur strict	8-12 / 12

Bilan sur le complexe lagunaire de Bages-Sigean

❖ Etat de conservation

La nidification de l'Avocette élégante sur le site de Bages-Sigean est très fluctuante mais ne dépasse pas la dizaine de couples (ce qui est faible en comparaison des milieux favorables qui lui sont offerts). De rares individus sont signalés en hivernage.

❖ Caractéristique de l'habitat

Elle fréquente principalement les salins (Gruissan, Sainte Lucie, Estarac, Grand salin) en période de nidification et de migration (avril à septembre). Mis à part les salins, l'espèce peut s'alimenter aussi sur toutes les marges lagunaires. **[Cartes 11.1 à 11.4]**

❖ Menaces

- Le dérangement des individus sur le site de nidification;
- La diminution des potentialités écologiques due à la mauvaise qualité des eaux issues du bassin versant et à la démoustication;

❖ Mesures de gestion

- Limiter la fréquentation des zones potentielles de nidification sur les salins;
- Augmenter les surfaces de marais inondés, diminuer l'utilisation de produits phytosanitaires et faire laguner les eaux issues du bassin versant et des stations d'épuration;
- Utiliser les procédés biologiques de démoustication.

❖ Interaction avec d'autres espèces

Cette gestion est favorable à l'ensemble des espèces d'ardéidés, d'anatidés et de limicoles pour ce qui est des marges lagunaires et aux laridés nicheurs dans les salins.